

Réf: Dossier N° : 56296

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BLACK FLOWER GROUP » en abrégé «BFG »
Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SIDECEI -LOT 158, VERS
ECOLE LE PRESIDENT, 01 BP 5369 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BLACK FLOWER GROUP » en abrégé «BFG ».

Objet: communication, évènementiel, prestations diverses

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SIDECEI -LOT 158, VERS ECOLE LE PRESIDENT, 01 BP 5369 ABJ 01

GERANT: Madame MONNET AMANDINE FLEUR MARIETTE EPSE GBAPE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28379 du 31/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25487 du 31/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

